



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II
À M. AMADOU MAHTAR M'BOW,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO,
À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE
SUR LES POLITIQUES CULTURELLES***

*A Son Excellence Monsieur Amadou Mahtar M'Bow
Directeur général de l'UNESCO.*

1. La Conférence sur les politiques culturelles, cette manifestation mondiale organisée par l'UNESCO et qui est sur le point de s'ouvrir à Mexico, revêt une grande importance.

Ce sera l'occasion propice de dresser un bilan de l'expérience acquise en matière de politiques et de pratiques dans le domaine de la culture, depuis la Conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles organisée par l'UNESCO en 1970.

Qui ne le voit en effet? Depuis la Conférence de Venise, la décennie écoulée a vu se produire des changements importants dans la vie de l'humanité. Et le moment est venu de susciter une réflexion approfondie sur les problèmes fondamentaux de la culture dans le monde contemporain. Qu'il me suffise de souligner la nécessité de renforcer la coopération culturelle internationale, comme aussi la dimension culturelle du développement. Car il devient de plus en plus clair que le progrès culturel est intimement lié à la construction d'un monde plus juste et plus fraternel.

Conscient de ce que pourra signifier cette Conférence pour l'avenir, et en raison des liens étroits qui unissent l'Eglise catholique à l'Organisation que vous dirigez avec tant de compétence et de dévouement, le Saint-Siège se fera représenter à la rencontre du Mexique par une Délégation d'observation, désirant exprimer ainsi son intérêt, son estime en même temps que ses vœux fervents de plein succès.

2. Depuis la naissance de l'UNESCO, l'Eglise catholique a toujours suivi avec soin ses programmes, surtout dans le domaine de la culture, et elle s'est sans cesse montrée disposée à toute la coopération possible.

Il est dans son intention de continuer à agir de cette façon à l'avenir, et cela d'une manière généreuse, sans sous-entendus, avec une grande ouverture d'esprit, et avec la conviction qu'elle continuera à trouver les mêmes dispositions de la part de l'UNESCO.

3. Réfléchir sur l'Eglise et ses rapports avec la culture signifie trouver dans son passé millénaire un motif de juste fierté, tirer de son activité actuelle un précieux témoignage de la valeur de sa mission et entraîner tous ses fils dans la tâche exaltante de préparation et de formulation de son programme d'avenir.

Considérer par ailleurs l'action de l'UNESCO en faveur de la culture signifie regarder les peuples du monde qui se serrent la main par-dessus les frontières et qui, reconnaissant la valeur immense de toute culture, veulent favoriser le développement de la compréhension mutuelle comme aussi le développement commun et fécond visant à l'élévation intégrale de l'humanité.

4. En effet, les rapports de l'Eglise avec l'UNESCO trouvent très justement leur place dans le vaste réseau des relations que l'Eglise entretient avec le monde des organisations internationales. Ce réseau, que vous connaissez bien, concerne non seulement le Saint-Siège mais également la base vivante de l'Eglise elle-même.

Ce sont les exigences de l'humanité, vues à la lumière de Dieu, qui sollicitent l'intelligence et la charité des chrétiens en vue d'une initiative internationale engageant la responsabilité de l'Eglise vis-à-vis des hommes, et d'une manière spécifique la responsabilité des chrétiens dans leurs secteurs de travail.

Et ces chrétiens seront présents avec toute la richesse de leur âme; ils apporteront une contribution d'une valeur exceptionnelle à la construction de l'avenir, en agissant selon leur conscience chrétienne, sachant que l'organisation ne représente pas tout mais qu'il faut avoir un respect convaincu des lois intimes de la vie.

5. L'homme est le centre, l'axe auquel se réfère et s'adresse tout propos sur la culture. Il n'est pas possible d'établir une séparation entre la conception de l'homme et la promotion culturelle. Et l'on ne saurait avoir cette conception de l'homme sans revenir à la dimension spirituelle et morale de l'homme même.

C'est justement cette dimension spirituelle, intrinsèque à l'être humain dans toute sa profondeur, qui pourra faire éviter les définitions partiales et incomplètes de la culture et permettra que la culture serve au bien authentique de l'homme et de la société, à la promotion d'une qualité

toujours meilleure de la vie, de l'individu et de la société.

Tout cela nous aide à comprendre qu'une authentique politique culturelle doit viser l'homme dans sa totalité, c'est-à-dire dans toutes ses dimensions personnelles - sans oublier les aspects éthique et religieux - et dans ses dimensions sociales.

Il s'ensuit que les politiques culturelles ne pourront faire abstraction de la vision spirituelle de l'homme dans la promotion de la culture. Elles devront donc, dans les années futures, poursuivre d'une manière plus décisive les objectifs suivants:

- orientation plus marquée de la culture envers la recherche désintéressée de la vérité et des valeurs humaines; redécouverte de ces valeurs comme réponse à des modèles de vie qui ne sont qu'apparemment plus avancés;
- promotion d'une culture qui fasse ressortir toujours davantage la dignité de la personne humaine, de la vie humaine, de son respect et de sa défense, c'est-à-dire une culture qui tende effectivement à la promotion de la vie humaine et non à sa destruction;
- remise de la technique à sa juste place, en précisant bien qu'elle est au service de l'homme. Dans ce domaine, il est urgent de se livrer à une réflexion sur l'éthique. Une évolution scientifique et technique qui voudrait se passer des valeurs éthiques se tournerait progressivement contre le destin de l'homme lui-même.

6. Au terme de ce message, je voudrais, Monsieur le Directeur général, vous présenter mes salutations déférentes et cordiales pour vous-même et tous vos collaborateurs de l'UNESCO, tandis que je forme les meilleurs vœux pour les travaux de la Conférence de Mexico.

Que Dieu bénisse l'UNESCO et ses heureuses initiatives!

Du Vatican, le 24 juillet 1982.

IOANNES PAULUS PP. II

*AAS 74 (1982), p. 1179-1181.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. V, 3 p. 109-112.

L'Osservatore Roman 1.8.1982 p.1, 2.

La Documentation Catholique n.1836 p. 804-805.
